

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE LA NATION MÉTISSE DANS L'OUEST DU CANADA (1)

Au commencement de l'été de 1815, Laughlin McLean de la Compagnie du Nord-Ouest, ayant sous ses ordres un groupe de Métis(2), établit un camp à la Grenouillère,

(1) Les luttes épiques qu'au commencement du XIXème siècle se livrèrent la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest dans ce qui est aujourd'hui le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta forment l'un des chapitres les plus intéressants de l'histoire des provinces de l'Ouest. L'épisode transcendant de ce conflit, et qui devait avoir pour résultat la fusion des deux compagnies quelques années seulement plus tard, est connu dans les annales du pays sous le nom de combat de la Grenouillère ou des Sept-Chênes. A ce combat, vingt-huit soldats de la Compagnie de la Baie d'Hudson, sous le commandement de Robert Semple, gouverneur de Lord Selkirk, rencontrèrent vingt-six hommes de la Compagnie du Nord-Ouest sous les ordres de Cuthbert Grant. Le gouverneur Semple et vingt de ses soldats furent tués tandis que Grant ne perdit qu'un seul de ses hommes. La majorité des hommes de Grant étaient Métis : la plupart des historiens, même ceux qui sont d'ordinaire favorables aux Métis, ont accusé ceux-ci d'avoir agi, dans la circonstance, avec fourberie et cruauté. Monsieur A.-H. de Trémaudan, qui écrit en ce moment l'*Histoire de la Nation Métisse dans l'Ouest du Canada* pour la Société Historique Métisse de Saint-Boniface, s'est donné pour tâche de rétablir les faits en approfondissant les circonstances qui précédèrent et accompagnèrent ce regrettable incident. Nous reproduisons ci-après, dans sa primeur, la partie de son manuscrit qui s'y rapporte.

Comme note explicative, il suffira de rappeler qu'en 1810, Lord Selkirk, ayant obtenu le contrôle de la Compagnie de la Baie d'Hudson, s'était rendu acquéreur de 110,000 milles carrés de terrains dans la vallée de la rivière Rouge. L'année suivante, après avoir nommé Miles McDonnell gouverneur de la colonie qu'il se proposait de fonder, il envoyait à celle-ci un premier contingent de 283 colons. Deux nouveaux contingents suivirent en 1813 et un quatrième en 1815. La Compagnie du Nord-Ouest ne voyait pas cet essai de colonisation d'un bon œil : elle craignait qu'elle ne fit tort au trafic des fourrures, seule occupation à laquelle s'étaient livrés jusqu'alors les habitants de ce vaste territoire. D'où la lutte entre les deux compagnies qui devait aboutir à l'échauffourée de la Grenouillère ou des Sept-Chênes, le 19 juin 1816.

(2) Par ce terme, sans autre qualificatif, nous entendons les Métis français.

endroit situé en aval du fort Douglas, appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson, sur la rivière Rouge. Les colons établis dans les environs furent arrêtés, leurs biens confisqués. Au nombre de cent cinquante, y compris le gouverneur, on les emmenait au port Nelson, dans le but de les envoyer en Angleterre. Le tout s'était passé sans grande violence. Sur les entrefaites, Colin Robertson, maintenant au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de Lord Selkirk, rentra d'un voyage à Montréal. Il se mit à la poursuite de Cameron et des autres hommes qui emmenaient les colons, fit Cameron prisonnier et ramena les colons chez eux. Puis il se mit en frais de rallier à sa cause les Métis et les autres hommes libres. A l'automne de la même année, arrivait d'Écosse, avec un nouveau contingent de colons, au nombre de cent soixante, Robert Semple qui avait été choisi, au mois de mai précédent, pour remplacer Miles McDonnell : il était accompagné d'Alexander McDonnell, comme Shériff, et de James Sutherland, comme inspecteur général des entrepôts de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Cameron, que Robertson avait mis en liberté, obtint qu'on l'envoyât en mission chez les Cris et les Assiniboïnes de la Qu'Appelle, qu'on prétendait en train de s'assembler dans le but de fondre sur la colonie au printemps. Robertson se douta-t-il alors de la fourberie de Cameron, qui n'avait vraiment eu dans l'idée que d'aller lui-même soulever les Indiens ? . . . En tous cas, il crut bon d'agir avec promptitude et vigueur : le 17 mars 1816, il s'empara du fort Gibraltar, le château-fort de la compagnie du Nord-Ouest. Cameron arrivait à la tête d'une bande d'Indiens. Robertson se porta à sa rencontre, le défit et s'empara une seconde fois, de sa personne, se gardant bien, cette fois, de le remettre en liberté. Puis il descendit la rivière Rouge et se rendit maître du fort Pembina. C'est alors qu'il reçut de Selkirk l'ordre d'avoir à expulser la compagnie rivale. Cameron fut expédié à York Factory. Le fort Gibraltar fut démoli et à moitié incendié. Puis, la zizanie s'en mêlant, Semple envoya

Robertson à la Baie d'Hudson, avec ordre de rentrer en Angleterre.

C'est ici que se place l'incident de la Grenouillère ou des Sept-Chênes. Comme dans tous les incidents dramatiques de cette nature, et à cause du parti-pris existant de part et d'autre et qui voulait que chaque côté, pour plaider sa cause, envisageât les circonstances sous un jour qui lui fût favorable, il paraît assez difficile de placer les faits tels qu'ils se passèrent. On en serait réduit aux conjectures, si l'on n'avait pas, pour se guider et tirer une conclusion raisonnablement logique, les circonstances des gens et du temps. C'est de cette façon que nous croyons qu'il nous sera possible de montrer qu'en réalité cette affaire fut une affaire très malheureuse, sans doute, mais dont il serait injuste de vouloir faire porter toute la responsabilité sur qui que ce soit en particulier. Le hasard surtout fut le grand coupable.

Racontons brièvement les faits, sans essayer, pour l'instant, de les interpréter. Dans son voyage sur la Qu'Appelle, Cameron avait vu Alexander McDonnell(1), auquel il avait fait part des intentions de Robertson sur la rivière Rouge. McDonnell avait quitté son fort peu de temps après Cameron, et s'était transporté au Portage-la-Prairie, où il s'était mis à organiser ses hommes pour le transport d'une quantité de pemmican, qu'il avait reçu ordre de remettre aux canotiers d'une flottille venant de Montréal, avec des provisions pour les établissements de l'Ouest. A la tête de ces hommes, au nombre de cinquante ou soixante, dont les quatre-cinquièmes peut-être étaient Métis, il avait placé Cuthbert Grant, avec Michel Bourassa et Antoine Houle comme capitaines. Le parti comprenait, en outre des Métis, quatre Indiens et six Canadiens français. La petite troupe avait l'ordre formel de tout éviter qui pût jeter l'alarme dans la colonie de la Rivière-Rouge, ou chez les occupants du fort Douglas. Elle devait contourner cet établissement de la

(1) De la Compagnie du Nord-Ouest. Ne pas confondre avec l'Alexander McDonnell qui accompagnait Semple à son arrivée à la rivière Rouge.

compagnie de la Baie d'Hudson et rencontrer, sur la rivière, les canots de Montréal, auxquels les hommes remettraient leurs charges et dont ils recevraient les vivres destinés à ravitailler la population de cinq cents employés, échelonnée du Portage-la-Prairie à la Qu'Appelle, et jusqu'au lac Athabasca. De son côté, Semple avait pris des mesures pour empêcher la jonction des canots de Montréal avec les charrettes de Qu'Appelle. Une canonnière, commandée par le lieutenant Holt, croisait sur le lac Winnipeg : des batteries avaient été élevées le long de la rivière. McDonnell avait eu vent des précautions prises par le représentant de Lord Selkirk et avait dépêché des exprès au-devant des canots venant de Montréal, puis il avait résolu d'ouvrir une communication entre Qu'Appelle et le lac Winnipeg, d'où l'expédition de cinquante ou soixante hommes, déjà mentionnée. Ces hommes reçurent l'ordre de passer loin derrière le fort Douglas, afin d'éviter toute occasion d'une rencontre avec les habitants de celui-ci. Comme l'escorte s'avancait paisiblement, longeant un marais — la Grenouillère — à environ quatre milles du fort, elle fut aperçue par Semple, au moyen d'une longue-vue. Semple, aussitôt, rassembla vingt-huit de ses officiers et soldats, se mit à leur tête, sortit du fort et se porta à la rencontre du détachement de la compagnie du Nord-Ouest. Les hommes de celui-ci étaient fort éparpillés : vingt-quatre d'entre eux avaient tellement devancé les autres, qu'ils s'en trouvaient complètement séparés. Lorsque les vingt-six formant le deuxième groupe aperçurent Semple et ses hommes marchant sur eux dans tout l'appareil militaire d'une colonne d'attaque, ils se crurent poursuivis et songèrent à rejoindre leurs camarades. Ils jugèrent bon, cependant, tout d'abord, de dépêcher une sorte de parlementaire à la troupe qui s'avancait sur eux, afin d'essayer de savoir ce que cette démonstration signifiait. Cette mission fut confiée à un Canadien, nommé François-Firmin Boucher, fils d'un aubergiste de Montréal, qui parlait bien l'anglais. Quelques paroles assez acerbes s'échangèrent entre lui et

Semple, et, finalement, celui-ci, dans un geste peut-être irréfléchi, saisit la bride de la monture de Boucher, et, tandis qu'il commandait à ses hommes de l'arrêter, voulut s'emparer de son fusil. Un coup de feu partit. D'après Boucher, Semple aurait commandé à ses soldats de tirer, et, presque aussitôt, il aurait senti une balle lui effleurer l'oreille, tandis qu'une autre balle perçait la couverture d'un sauvage qui s'avancait vers le gouverneur en prononçant des paroles de paix. Ses dires sont confirmés par Joseph Pelletier dit Assiniboine et Jean-Baptiste Marseillais. Le rapport officiel de Coltman ne laisse aucun doute sur le point que le premier coup de feu provint du côté de Semple. Quoi qu'il en soit, et comme il arrive toujours une fois que les passions sont montées, les coups de feu se succédèrent de part et d'autre, et, dans les deux groupes, les hommes commencèrent à tomber. Bien que les hommes de la compagnie du Nord-Ouest ne fussent qu'au nombre de vingt-six, ils avaient sur ceux de la Compagnie de la Baie d'Hudson l'avantage qu'ils étaient pour la plupart des enfants de la prairie, tous fins tireurs, et qu'ils avaient des chevaux derrière lesquels ils purent s'abriter pour faire feu. Le résultat de cette malheureuse rencontre fut que, du côté du fort Douglas, vingt-et-un hommes, dont le gouverneur Semple lui-même, restèrent sur le carreau, tandis qu'il n'y eut qu'un tué, un nommé Batoche, et quatre blessés, dont un nommé Trottier, du côté adverse. Semple fut frappé dès le début de l'action ; en se sentant touché, il enjoignit à ses compagnons de se retirer. Ceux-ci ne l'écoutèrent pas ; ils se portèrent, au contraire, bravement mais imprudemment, en groupe, au secours de leur chef, ce qui explique la rapidité et l'étendue du massacre qui se fit parmi eux. Le gouverneur, qui n'avait été que légèrement blessé, en serait sans doute réchappé, et déjà il avait obtenu la protection de Cuthbert Grant lui-même, qui l'avait placé sous les soins d'un Canadien, du nom de Vasseur, lorsqu'un Sauvage du nom de Machicabaou survint, le reconnut et lui brûla la cervelle, en s'écriant, non sans quelque

raison : " C'est toi, chien que tu es, qui as été la cause de tout cela, et tu ne vivras plus ! " Non loin delà, un Anglais, du nom de John Pritchard, qui allait être massacré, se rendait prisonnier à un certain Lavigne qui, au péril de sa propre vie, réussissait à le confier aux soins de Morin dit Perreault et de Mageau : ceux-ci l'emmenèrent au camp de Grant. Telle fut cette bagarre, connue dans le camp français sous le nom de bataille de la Grenouillère, à cause du marais sur les bords duquel elle se livra, et, dans le camp anglais sous celui d'escarmouche des Sept-Chênes, à cause d'un bouquet de ces arbres situé dans le voisinage.

Et maintenant, est-il juste, comme on l'a un peu trop répété, même chez les historiens se disant impartiaux, voire favorables à la cause des Métis, d'écrire que ceux-ci doivent porter la responsabilité de cette malheureuse affaire, qu'ils s'y conduisirent de façon sournoise, brutale et barbare ? Il suffit, il nous semble, d'examiner les diverses circonstances qui précédèrent et accompagnèrent cet événement, pour arriver, très vite, à la conclusion qu'il n'y eut là rien autre que le résultat d'une sorte de hasard qu'aida à s'accomplir l'imprudence d'un homme qui pécha par ignorance des particularités du nouveau pays dans lequel il se trouvait, depuis peu, transplanté, et qui, sans suffisamment peser la conséquence de ses actes, voulut faire excès de zèle. Même si l'on accorde aux événements le bénéfice du doute, même si l'on admet que les employés de la Compagnie du Nord-Ouest avaient bien pris la résolution de tôt ou tard prendre tous les moyens pour l'emporter sur ceux de la Compagnie de la Baie d'Hudson, nous ne voyons nulle part qu'ils avaient pris celle de gagner leur point en répandant le sang, et cela, malgré toutes les provocations dont ils avaient pourtant été continuellement l'objet. Que voyons-nous, en effet, si l'on considère les choses sous leur aspect le moins favorable pour les gens de la Compagnie du Nord-Ouest ? Pierre Soucisse, un neutre, atteste que Cuthbert Grant, Michel Bourassa et Antoine Houle, les trois chefs choisis par Alexander McDon-

nell, en quittant Qu'Appelle, avaient annoncé qu'ils essaieraient de reprendre le fort Gibraltar ; qu'en chemin ils apprirent que ce fort avait été détruit et qu'alors ils résolurent, par représailles, de s'emparer du fort Douglas. Ce témoin — il semble avoir été un homme fort honorable — assure cependant que le moyen qui devait être employé pour cela devait être celui de la famine : on mettrait d'abord en sûreté les provisions qu'on convoyait, puis on isolerait le fort et on l'affamerait, pour forcer ses occupants à se rendre. Moyen cruel, sans doute, mais qui, dans les rapports très tendus qui existaient entre les deux partis, était en somme de bonne gurre. Mais pour en venir à l'engagement lui-même, ne semble-t-il pas parfaitement illogique que les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest, qui avaient une mission sérieuse à remplir, celle de faire leur jonction avec les caouts de Montréal et de leur remettre les provisions dont ils étaient porteurs, auraient été assez peu sages pour s'engager, de gaieté de cœur, dans une affaire qui ne pouvait en rien les aider à atteindre le but auquel il était de toute importance qu'ils arrivassent ? Ne semble-t-il pas bien naturel, au contraire, que le chef de ces hommes leur eût conseillé de ne rien faire qui pût attirer l'attention des gens du fort et mettre ces provisions en danger ? Sans doute, ces hommes avaient-ils l'ordre de se défendre en cas d'attaque, mais leur propre intérêt leur commandait de ne pas provoquer, de ne rien faire qui pût entraîner leur ruine. Autre chose à considérer : la brigade de Montréal ignorait la prise du fort Gibraltar. Elle devait donc se proposer de s'y rendre, et il devenait de toute nécessité qu'elle fût rejointe, avant qu'elle ne s'engageât sur la rivière et ne s'exposât aux canons du fort Douglas, sous lesquels elle aurait eu à passer. A tout risque, il fallait la prévenir. Eût-il été raisonnable, dans ces conditions, au préalable, d'engager la lutte avec les hommes du fort Douglas ? N'était-il pas préférable et beaucoup plus simple de rencontrer la brigade dans le bas de la rivière et de l'empêcher de remonter celle-ci ? Enfin, si les gens de la

Compagnie du Nord-Ouest s'étaient réellement proposé, malgré tout, d'attaquer le fort Douglas avant de faire leur jonction avec les canots de Montréal, auraient-ils été assez imprudents pour diviser leurs forces, et, alors qu'ils étaient loin de chez eux et de leurs centres de ravitaillements, en pays où tout ce qu'ils avaient possédé leur avait été enlevé, où leurs ennemis avaient une organisation militaire qu'ils étaient en droit d'imaginer efficace, entreprendre un assaut dont le résultat risquerait fort d'être désastreux pour eux? Cuthbert Grant n'était pas homme à ainsi compromettre l'avenir de sa compagnie par un engagement prématuré. Qu'il ait eu, pourtant, l'intention de prendre le fort Douglas après la jonction avec les canots, ce n'est pas impossible. Un certain Pierre-Chrysologue Pambrun, que Semple avait envoyé à Qu'Appelle avec vingt-deux hommes, le mois qui précéda la bataille de la Grenouillère, pour s'emparer du fort de la Compagnie du Nord-Ouest à cet endroit, mais qui, au contraire, fut fait prisonnier avec tous ses hommes par cette dernière, affirme qu'il avait entendu McDonnell dire qu'il voulait chasser les colons. De là à pécher par imprudence et à engager l'affaire avant que le temps ne fût venu et que les circonstances ne fussent favorables, il y a loin.

D'un autre côté, quelle raison a-t-on pour rejeter sur les seuls Métis la responsabilité du massacre? Cuthbert Grant était bien Métis, mais de sang écossais; d'ailleurs, son intervention, on l'a vu, fut plutôt pacifique. S'il ne réussit pas à sauver Semple, ce n'est certes pas qu'il n'essaya point: nous avons dit aussi quelles instructions il avait données à ses hommes, dans le but d'éviter une rencontre avec les occupants du fort Douglas. L'homme qui eut avec le gouverneur l'altercation qui amena l'échauffourée était un Canadien. Celui qui tua Semple fut un Sauvage, et ce fut un nommé Thomas McKay, un autre Métis écossais, qui tua le capitaine Rodgers, tandis qu'au contraire Morin dit Perreault et Mageau sauvèrent la vie de Pritchard. Français

Deschamps, qui se fit remarquer par sa cruauté, était Canadien. On prétend que les Métis s'étaient peint le visage et s'étaient affublés de plumes comme font les Indiens : ne serait-il pas plus simple et plus loyal de penser que, sans doute, tous les Indiens du détachement se trouvaient présents, ce qui expliquerait beaucoup plus normalement qu'une fois le combat engagé, la vue et l'odeur du sang portèrent ces aborigènes à commettre les regrettables excès par lesquels se caractérisa cette malheureuse affaire ? Dans le rapport présenté par la Compagnie du Nord-Ouest, les termes Sauvages et Brûlés apparaissent constamment : il n'y a rien pour faire présumer que ceux-ci l'emportaient en nombre sur ceux-là. En tous cas, même en admettant que les Métis formaient la majorité de la troupe du Nord-Ouest, cela ne fait pas l'ombre d'un doute qu'il n'y eut pas de préméditation, que les hommes de Grant, au contraire, firent tout pour éviter soigneusement toute provocation et que ce ne fut que l'imprudence de Semple qui amena le conflit ; il est prouvé aussi que le premier coup de feu fut tiré du côté des Anglais, soit par Moor, soit par Holt. Que les Métis se soient défendus, quoi de plus naturel ? Fallait-il, pour faire plaisir aux hommes de la Compagnie de la Baie d'Hudson et à leurs protagonistes à venir, se laisser écharper ? S'ils eurent le dessus, pourquoi leur en faire un reproche ? S'ils avaient été vaincus, on ne se serait guère gêné pour le proclamer sur les toits, comme une action d'éclat ! Il serait bon aussi de ne pas oublier que l'engagement ne dura qu'une quinzaine de minutes : trois ou quatre décharges des hommes de Grant, tous tireurs émérites, avaient suffi pour faire mordre la poussière à leurs adversaires. Faut-il leur en vouloir parce qu'ils préférèrent tuer à se laisser tuer, et est-ce leur faute si ceux qui avaient ouvert le feu sur eux, malgré leurs beaux habits et leur air martial, ne savaient pas aussi bien qu'eux se servir des armes à feu ? On sait bien montrer les points défavorables, mais on a soin de passer sous silence ceux qui indiquent que les Métis, pourtant,

étaient loin de manquer de cœur, que sous ce rapport ils pouvaient en remonter à n'importe qui. Par exemple, que ne dit-on pas que quelques jours après le combat, trois d'entre eux, dont on a conservé les noms, Séraphin Lamarre, Antoine Pelletier et Marion Ducharme, apprenant que les loups avaient déterré quelques-uns des cadavres enterrés par les colons, s'employèrent de leur plein gré à donner une meilleure sépulture aux malheureuses dépouilles ? Enfin, qu'on n'oublie pas qu'il y avait aussi des Métis, quoique en plus petit nombre, du côté des Anglais : il y eut Pambrun, qui alla à Fort Qu'Appelle ; ce fut un Métis, Moustouche Botino, qui vint prévenir Semple de l'approche de Grant, c'en fut un autre, Louis Nolin, qui fit savoir que des renseignements qu'il avait reçus le portaient à croire que les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest se proposaient de s'emparer du fort Douglas. L'année précédente, ne fut-ce pas un ami des Métis et un de leurs parents qui, de concert avec eux, entreprit le voyage de Montréal, à pied, en plein hiver, pour prévenir Lord Selkirk de ce qui se passait à la rivière Rouge et de ce qui menaçait la sûreté de ses colons ? Nous voulons parler de Jean-Baptiste de Lagimodière, le grand-père de Louis Riel. On ne saurait donc trop répéter que, seuls, le hasard et les circonstances, aidés par beaucoup d'imprudence de la part de Semple et de ses hommes, furent cause de ce regrettable épisode, auquel, disons-le en terminant, il est clair que les Métis ne se trouvèrent mêlés que comme individus, et non comme nation, comme l'indique distinctement le fait qu'ils se trouvaient des deux côtés.

A.-H. DE TRÉMAUDAN.